



**club alpin français**  
Ile-de-France

## **LA HAUTE VALLÉE DU GUIL** **(Nord Queyras)** (14-RW66)

**du mercredi 16 juillet au jeudi 24 juillet 2014**

avec Gilles MONTIGNY

Valeur sûre de la randonnée en moyenne montagne, le Queyras est surtout parcouru en itinérant. Il mérite aussi d'être découvert dans ses vallées secondaires et recoins.

Les dates indiquées sont celles de la première et de la dernière journée d'activité. Il faut donc prévoir d'arriver sur place le mardi 15 juillet, la collective se terminant le vendredi 25 juillet, après le petit-déjeuner.

### **Programme :**

Ce programme est donné à titre indicatif. Il peut être modifié par l'organisateur en raison de la météo, des conditions de la montagne ou de la cohésion du groupe. À chaque fois : localisation du départ, destination (altitude maximum), localisation de l'arrivée / (dénivelée totale, positive et négative ; durée en heures de marche *effective*, arrêts non compris).

- Abriès (1541 m), Chalvet des Borels (1870 m), Ville-Vieille (1380 m) / + 410 m, - 570 m ; 4 h 30.
- Abriès (1541 m), Le Bois Noir (2000 m), Valpréveyre (1847 m), Abriès / + 610 m, - 610 m ; 5 h.
- Ristolas (1610 m), col Lacroix (2299 m), Ristolas (1610 m) / + 690 m, - 690 m ; 6 h.
- Abriès (1541 m), sommet du col de La Lauze (2551 m), Aiguilles (1460 m) / + 1 010 m, - 1 090 m ; 6 h.
- Abriès (1541 m), lac du Grand Laus (2579 m), Abriès / + 1 040 m, - 1 040 m ; 6 h 30.
- Abriès (1541 m), collet de Jilly (2366 m), Abriès / + 825 m, - 825 m ; 5 h 30.
- L'Échalp (1687 m), refuge du Viso (2468 m) / + 785 m ; 5 h 30 (1<sup>er</sup> jour).
- refuge du Viso (2468 m), col de Valante (2815 m), L'Échalp (1687 m) / + 350 m, - 1 130 m ; 5 h 30 (2<sup>e</sup> jour).

Une journée de repos est laissée à la libre disposition des participants en milieu de collective.

## Niveau physique et niveau technique :

**Moyen** (montagne) : randonnée exigeant une bonne condition physique, accessible aux personnes pratiquant régulièrement la randonnée ; allure de montée : 300 m/h ;

▲ ▲ : itinéraire montagnard peu difficile sur sentiers, pouvant emprunter des pentes raides, des pierriers, des éboulis ou des névés.

## Hébergement :

Chalet-gîte en 1/2 pension (chambres de 4 personnes) ; refuge (une nuit).

## Réunion préparatoire :

Le jeudi 19 juin 2014 à 18 h 15, au 12, rue Boissonade. **Présence obligatoire de tous les participants.** Ordre du jour : présentation cartographique de la région et des randonnées ; détails matériels concernant l'hébergement, le voyage et l'équipement (fiche de matériel) ; consignes générales concernant l'installation, l'allure de marche et les regroupements ; tour de table de présentation des participants ; questions diverses.

## Budget prévisionnel des dépenses collectives :

De l'ordre de **540-550 €**, incluant les frais administratifs CAF, les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes, etc.), les hébergements en demi-pension (taxes locales comprises, boissons non comprises), une estimation des frais de transports locaux (taxi).

Ce budget ne comprend pas : les frais de voyage SNCF (formule « transport libre »), les repas de midi tirés des sacs, les consommations (en-cas, boissons diverses) prises à titre individuel. Ces dépenses seront prises en charge directement par les participants.

## Inscriptions :

Au Club, à partir du 22 avril. **Accord préalable obligatoire pour tous les participants non connus de l'organisateur en collective d'été.** Remplir (très lisiblement si manuscrit) le bulletin d'inscription, accompagné d'un règlement d'un montant de **320,50 €**.

Le solde des frais de participation aux dépenses communes, calculé après déduction de ces arrhes, sera appelé en cours ou en fin de collective.

Pour des raisons de confirmation de réservation, l'attention des participants est attirée sur le fait qu'*aucun montant précis de remboursement* ne peut être assuré en cas de désistement non remplacé. La souscription d'une assurance annulation est possible (renseignements auprès du secrétariat du CAF).

**Nombre de participants** : 8, organisateur compris.

**Renseignements complémentaires** : par téléphone, au 01.39.02.12.84 (boîte vocale), ou par courriel < [montignygilles@yahoo.fr](mailto:montignygilles@yahoo.fr) >

**Bureaux** : 12 rue Boissonade 75014 PARIS – Adresse postale : 5 rue Campagne Première 75014 PARIS

**Téléphone** : 01 42 18 20 00 – Télécopie : 01 42 18 19 29 – Courriel : [accueil@clubalpin-idf.com](mailto:accueil@clubalpin-idf.com)

Site internet : [www.clubalpin-idf.com](http://www.clubalpin-idf.com)

Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

**Agrément tourisme AG 075 95 0054 – Siret 784354 482 00043 – APE 926C**